

# De nombreuses berges ont déjà été restaurées

Le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (SIAH) s'est réuni dans la salle Eugène-Marcerou (ex-sivom).

Présidé par Pierre Bardiès, le conseiller général du canton de Limoux, le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Haute-Vallée de l'Aude (SIAH) a été créé en mars 2004. La structure regroupe cent huit communes. Son but ? Assurer la protection des milieux aquatiques contre les crues ; gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau, et enfin concilier les enjeux liés aux cours d'eau.

Mais les responsables rencontrent régulièrement des problèmes. Ainsi, sur le bassin de la Haute-Vallée, l'entretien des berges et du lit des cours d'eau n'est plus assuré depuis de nombreuses années. Les conséquences de cet abandon entraînent une perturbation des écoulements ; une dégradation des rives et un appauvrissement du milieu naturel.

**Restaurer les ruisseaux.** C'est pourquoi le SIAH a souhaité mettre en place une politique générale de restauration des ruisseaux. Ce thème a été abordé lors de la réunion, qui s'est tenue dans la salle Eugène-Marcerou. De décembre 2005 à avril 2006, environ 25 km de berges ont déjà été traités (coût : 205 000€) sur la Boulzane, l'Aude (traversée d'Axat), le Faby (de Fa à Espérazza), la Corneilla et le Sou. Pour la fin de l'année 2006, et le début de 2007, le comité syndical a validé une seconde tranche de travaux d'une vingtaine de kilomètres. Les secteurs retenus sont ceux du Rébenty, du Bousquet, de l'Aude, du Cougaing et du Sou (coût : 219 000€).

Le ruisseau de Marceille, à Limoux, sera géré dans le cadre d'un chantier-école animé par



Les élus du Syndicat intercommunal d'aménagement hydrolique de la Haute Vallée en réunion. Photo Guillaume

les enseignants et les élèves de l'institut Saint-Joseph.

Toutes ces réalisations sont subventionnées à hauteur de 80 %. le reste étant à la charge

des communes adhérentes au SIAH. Les partenaires financiers des opérations sont l'Europe, l'Agence de l'eau, la Région et le conseil général de l'Aude.